

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 63 (1934)

Heft: 12

Nachruf: Nécrologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

Un deuil cruel frappe l'Ecole normale de Sion, en la privant d'un maître de pédagogie, avant même qu'elle ait pu bénéficier de son enseignement que tout annonçait comme fructueux. M. Pierre Arnold, qui venait de couronner d'excellentes études à l'Université de Fribourg, a trouvé la mort dans une excursion de vacances avec ses collègues. Nous perdons nous-mêmes en lui un collaborateur occasionnel, fort estimé de nos lecteurs. Que l'Ecole normale de Sion veuille agréer nos vives condoléances !

AVIS DE LA RÉDACTION

Le rédacteur du *Bulletin pédagogique* sera absent du pays durant la prochaine année scolaire. On voudra bien, pendant ce temps, adresser tout ce qui concerne la rédaction à la titulature impersonnelle : *Rédaction du Bulletin pédagogique, Ecole normale, Hauterive-Posieux*. Nos aimables collaborateurs sont priés de redoubler de zèle pour faciliter les choses à M. le directeur Fragnière qui, dans sa bienveillance pour le corps enseignant, ajoute à ses occupations le soin de l'intérim.

Œuvres de jeunesse

Guide des auberges de la jeunesse. — La Fédération suisse des auberges de la jeunesse a fait paraître son nouveau *Guide*. Cet opuscule publie les adresses de 183 auberges, donne, en français et en allemand, tous les renseignements utiles et contient une carte géographique de la Suisse où toutes les auberges sont indiquées par des signes conventionnels. On peut se procurer le *Guide* pour la somme de 1 fr. auprès des sections, ainsi qu'au secrétariat général de la Fédération, Seilergraben, 1, Zurich, I.

L'école et les auberges de la jeunesse. — Les organes de la Fédération des auberges de la jeunesse ont constaté avec satisfaction l'intérêt croissant que portent aux auberges de la jeunesse le corps enseignant et les autorités scolaires. C'est ainsi que 77 commissions scolaires argoviennes se sont fait récemment inscrire comme membres collectifs de la Fédération.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Pour les Missions

La révérende Mère supérieure de la Maison de la Vierge nous écrit :

« Les Petites Servantes du Sacré-Cœur, Menton, remercient bien sincèrement les membres du corps enseignant du canton de Fribourg pour les livres scolaires offerts si généreusement en faveur des pauvres Missions d'Afrique. Elles demandent au Cœur de Jésus de bénir très spécialement leurs si dévoués bienfaiteurs de la Suisse amie. »

* * *

Réunion mensuelle. — A Fribourg, jeudi 4 octobre, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.